

Le CIG Boursier ASTRA de SSQ Groupe financier est un produit unique sur le marché!

Lorsque vient le temps de choisir un véhicule de placement pour votre épargne ou votre retraite, il semble difficile d'allier à la fois la sécurité du capital et la croissance du revenu.

Le CIG Boursier ASTRA permet de conjuguer toute la sécurité d'un placement garanti ET le potentiel de rendement du marché boursier.

De plus, il se distingue de ses concurrents par trois caractéristiques exceptionnelles :

- Il garantit, à l'échéance de 10 ans, le capital à 100 % PLUS un rendement minimum!
- Son rendement potentiel est illimité. Pas de plafond!
- Il est rachetable en tout temps si désiré.

Le CIG Boursier ASTRA est offert en tout temps, à des taux déterminés à chaque semaine. L'investissement minimum est de 5 000 \$.

Consultez votre conseiller en sécurité financière pour plus de détails sur ce produit exceptionnel.



Tous les montants garantis décrits dans la présente brochure sont diminués proportionnellement si des rachats ont lieu avant l'échéance du produit. Veuillez lire la *Notice explicative*, le *Contrat de rente* et le *Formulaire d'adhésion* avant d'investir. Le rendement réel des investissements n'est pas garanti et peut varier. Le rendement passé d'un produit d'investissement n'est pas indicatif du rendement futur. Les rendements présentés ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou autres charges facultatives qui pourraient faire diminuer les rendements. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du souscripteur et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Les renseignements que renferme le présent document sont des renseignements d'ordre général au sujet de choix et de stratégies de placement et ne doivent pas être considérés comme des conseils en matière d'investissement qui s'appliquent à la situation de tout investisseur. Nous vous recommandons fortement de consulter votre conseiller en sécurité financière, qui effectuera l'analyse de vos besoins, vous donnera des conseils et vous recommandera des produits qui conviennent à vos besoins en fonction de votre profil d'investisseur, votre situation financière et personnelle et de votre tolérance au risque.

Investissement et retraite

Montréal

1200, avenue Papineau, bureau 460,
Montréal (Québec) H2K 4R5
Tél. : 514 521-7365 • 1 800 361-8100
Télééc. : 1 866 606-2764

Québec

1245, chemin Sainte-Foy, bureau 210
Québec (Québec) G1S 4P2
C.P. 10510 succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0A3
Tél. : 418 688-4887 • 1 800 320-4887
Télééc. : 1 866 559-6871

www.investissement.ssq.ca

SSQ Investissement
et retraite

SSQ Investissement
et retraite



CIG Boursier ASTRA

Toute la sécurité
d'un compte à intérêt garanti (CIG)
jumelée au potentiel de rendement
du marché boursier



Le CIG Boursier ASTRA

Il s'agit d'un véhicule de placement d'une durée de 10 ans qui peut être acquis dans le cadre d'un régime d'accumulation individuel enregistré (REÉR, CRI, CÉLI) ou non enregistré (INV).

La cotisation peut être fractionnée de deux façons, au choix de l'investisseur :



Pour l'investisseur plus conservateur...

60 % en CIG et 40 % en Fonds ASTRA

- 60 % de la cotisation est investie dans un compte à intérêt garanti (CIG) d'une durée de 10 ans avec un taux d'intérêt composé garanti
- 40 % de la cotisation est investie dans un ou des Fonds ASTRA au choix dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance de 10 ans ou en cas de décès du rentier

Ou encore...



Pour l'investisseur plus audacieux qui souhaite profiter davantage des marchés boursiers...

40 % en CIG et 60 % en Fonds ASTRA

- 40 % de la cotisation est investie dans un compte à intérêt garanti (CIG) d'une durée de 10 ans avec un taux d'intérêt composé garanti
- 60 % de la cotisation est investie dans un ou des Fonds ASTRA au choix dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance de 10 ans ou en cas de décès du rentier

En l'absence de choix, l'option 60 % en CIG et 40 % en Fonds ASTRA sera appliquée.

Des garanties exceptionnelles

- Le **capital** que vous aurez investi est garanti à 100 % à l'échéance de 10 ans.
- Un **rendement minimum** garanti est déterminé et affiché à chaque semaine. Ce taux annuel composé est garanti sur la portion investie en CIG. Le rendement promis vous sera entièrement accordé à l'échéance, peu importe quel aura été le comportement des marchés financiers pendant le terme de 10 ans.
- **En cas de décès** du rentier associé à l'adhésion pour ce produit, le capital est garanti à 100 % et le rendement accumulé à cette date pour la portion en CIG et la portion en fonds sont accordés. Il n'y a aucun frais de rachat ou d'ajustement à la valeur marchande¹.

Un potentiel de croissance illimité

Les marchés boursiers peuvent offrir une croissance importante de votre capital au bout de 10 ans. Tout rendement potentiel additionnel généré par les fonds choisis à l'échéance vous est entièrement accordé. **Il n'y a aucun maximum!**

Un produit rachetable

Contrairement à de nombreux produits similaires, le CIG Boursier ASTRA est **rachetable en tout temps** avant l'échéance. Des frais de rachat peuvent s'appliquer, tel qu'explicité dans la **brochure explicative** du produit.

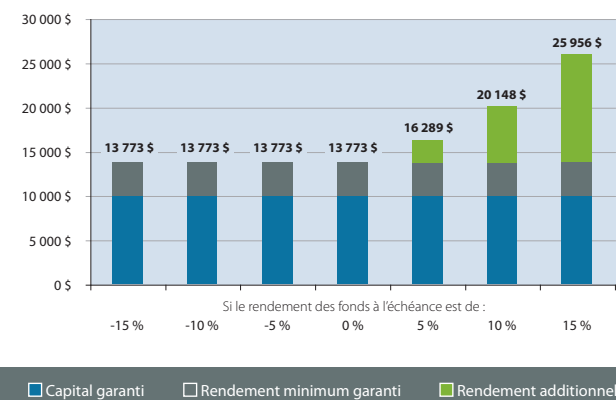
Les fonds offerts

Toute une **gamme de Fonds ASTRA** est offerte dans le cadre du CIG Boursier ASTRA. Ces fonds ont été judicieusement choisis par notre équipe d'experts.

- **Obligations – Fiera Capital**
- **Celestia audacieux**
- **Actions canadiennes valeur – Jarislowsky Fraser Limitée**
- **Actions canadiennes croissance – Greystone**
- **Indice canadien**
- **Actions américaines – McLean Budden**
- **Indice américain**
- **Actions internationales (Hexavest)**
- **Indice international**
- **Actions mondiales (McLean Budden)**

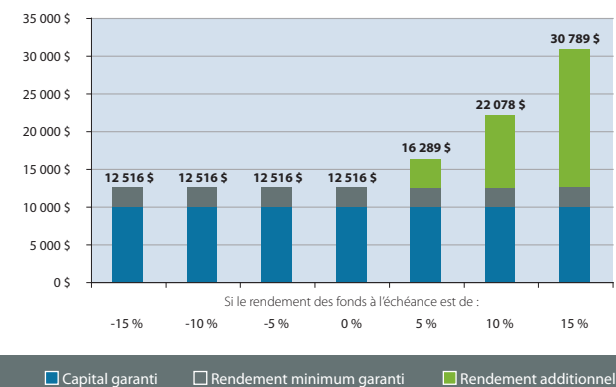
Exemple 1 60 % en CIG et 40 % en Fonds ASTRA

Supposons un investissement de 10 000 \$ dans un CIG Boursier ASTRA, **avec l'option 60 % en CIG et 40 % en Fonds ASTRA**, soit 6 000 \$ en CIG à un taux de 5,00 %* et 4 000 \$ en fonds distincts. En supposant différents rendements annuels composés des fonds, le CIG Boursier ASTRA vaudrait à l'échéance 10 ans :



Exemple 2 40 % en CIG et 60 % en Fonds ASTRA

Supposons un investissement de 10 000 \$ dans un CIG Boursier ASTRA **avec l'option 40 % en CIG et 60 % en Fonds ASTRA**, soit 4 000 \$ en CIG à un taux de 5,00 %* et 6 000 \$ en fonds distincts. En supposant différents rendements annuels composés des fonds, le CIG Boursier ASTRA vaudrait à l'échéance de 10 ans :



* Ces taux et montants sont cités à titre d'exemple et pourront être différents au moment de l'achat du véhicule de placement.

¹ Pour la partie investie en fonds, la proportion garantie est diminuée à 75 % de toutes les cotisations en fonds effectuées dans votre adhésion si le décès du rentier survient alors qu'il est âgé de 80 ans ou plus.